

COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2019

Absents excusés : Catherine SAINT-LEGER (procuration à Odile BOUCHERE), Bruno BLANCHARD (procuration Jacky RODIEN), Benoît GENAY

Absent : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 20h00

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil de l'ajout d'un point à l'ordre du jour :
- *Rapport SIAEP 2018*

DIA – 9 rue du Midi

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter la parcelle construite, d'une surface de 524 m², cadastrée section D283, 9 rue du midi à Marolles.

Arrivée Sophie DAMOUR à 20h11 – elle a pris part au vote

Décisions modificatives

Pour payer l'achat d'une nouvelle sono, suite au vol de la précédente lors du repas des voisins, le conseil accepte à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Opération	Articles	Libellés	Montants
022		Dépenses imprévues – Fonctionnement	- 2 753.00
023		Virement à la section d'investissement	+ 2 753.00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Opération	Articles	Libellés	Montants
021		Virement à la section de fonctionnement	+ 2 753.00
DEPENSES			
168	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 2 753.00

Modification des statuts d'Agglopolys - Prise des compétences obligatoires « eau potable » et « gestion des eaux pluviales urbaines », et intégration de la compétence assainissement au sein des compétences obligatoires

Le conseil approuve par 11 voix pour et 1 abstention, le transfert de compétences obligatoires et la modification des statuts de la communauté d'Agglomération.

Motion du conseil municipal contre la fermeture des trésoreries de proximité

Monsieur le maire lit la motion reçue de l'inter-syndicale qui s'occupe à la réorganisation qui verra la fermeture de nombreuses trésoreries de proximité.
Le conseil soutient, par 7 voix pour et 5 abstentions, cette motion.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil décide à l'unanimité le versement d'une indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2019, d'un montant de 120,97 € au Père Pascal Gonin, celui-ci ne résidant pas dans la Commune.

Consorts Guédez – Villemalard rue des Lilas

Le conseil, par 10 voix pour et 2 abstentions, décide d'acheter le puits situé 34 rue des Lilas, à Villemalard, parcelles C259 et C260.

Rapport annuel SIAEP 2018

Le conseil prend connaissance du rapport – consultable en mairie – et l'approuve à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

- **Droits de mutation**

Pour l'exercice 2018, le droit des mutations reversé par le département s'élève à 20 161,74 €.

Arrivée Catherine SAINT-LEGER à 21h13

- **Fonds départemental péréquation taxe professionnelle**

La commune bénéficie pour l'année 2019 d'une dotation d'un montant de 12 133,66 €.

- **Sivos**

Le conseil s'est réuni ce jour à 17h30 à Averdon, en présence des représentants des communes, des directrices d'écoles et des représentants du Sivos ; le point a été fait sur le déroulement de la rentrée scolaire.

- **Association Parents d'Elèves**

L'association souhaite faire un don à la commune pour l'acquisition d'un jeu pour les enfants.

- **Décorations de Noël**

La commune de Tour en Sologne propose des illuminations d'occasion ; la commune est intéressée et prendra rendez-vous pour une acquisition.

- **Dépôt de plainte**

Suite à des dépôts sauvages de gravats et ordures diverses, une plainte a été déposée.

- **Défi inter-entreprise**

La commune est arrivée 221ème sur 553 équipes inscrites.

- **Ilôt Joly**

Le 8 octobre, une réunion s'est tenue au secrétariat de mairie entre MM. Thierry

Fourniguet et Souleye Diouf de 3F Immobilière Centre Loire, M. Bruno Poupart-Lafarge, architecte, pour discuter de l'aménagement de cet espace.

- **Nettoyage de la commune**

La commission environnement a organisé un ramassage des déchets sur la commune le 21 septembre.

Deux remorques, dont de la ferraille, ont été ramassées par une vingtaine de personnes.

Séance levée à 22h46